



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 48407

Texte de la question

La France s'est dotée récemment d'un certain nombre d'ordres professionnels nouveaux, comme par exemple les kinésithérapeutes. M. Louis Guédon demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales s'il n'envisage pas la création d'un ordre national de la profession d'infirmière dont l'objectif serait de rassembler l'ensemble des professionnels, d'actualiser la formulation des règles professionnelles en contrôlant leur application et de gérer l'ensemble de l'exercice de cette profession. Il lui demande s'il entend porter ce sujet à l'ordre du jour et dans quel délai.

Données clés

Auteur : [M. Guédon Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48407

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 778